

L'occupation protohistorique au Nord-Est du Bassin de Thau (région de Mèze, Hérault)

Iouri BERMOND*

1. Introduction

Pour la protohistoire, le bassin de Thau ne connaît pas la densité de sites d'importance comme dans la vallée de l'Hérault (Garcia 1993, Feugère, Mauné 1995) ou comme dans la zone Mosson/Lez (Lattes, La Roque...)¹. Cette situation ne semble pas être liée à l'état de la recherche sur ce secteur, mais à une réalité à mettre, peut-être, en relation avec la topographie locale : de part et d'autre de l'étang de Thau, l'Hérault, la Mosson et le Lez constituent, à des degrés divers, des axes de pénétration vers l'arrière pays. Le bassin de Thau, lui, ne permet qu'une circulation côtière d'est en ouest, enclavée par des reliefs jurassiques : la terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier au nord, le Massif de la Gardiole à l'est (fig. 1 et 7).

Sur le secteur nord-est du bassin de Thau, la documentation archéologique disponible pour la période qui nous intéresse est encore peu abondante : à quelques exceptions près, aucune publication ne fait le point sur l'occupation protohistorique.

D. Rouquette signale quelques points de découvertes sur la commune de Mèze, faites à la suite de travaux agricoles : Pointe du Moulin (amphore massaliète) (fig. 7 : 12), Montmèze (amphore étrusque, *bucchero*, grise monochrome, fibule) (fig. 7 : 3), (Rouquette 1975, Rouquette 1980), la plupart du temps interprétés comme des tombes. A Saint-Jean des sources, sur la commune de Pinet (fig. 7 : 15), il signale la découverte d'un petit *dolium* peigné et d'un col d'amphore massaliète (Rouquette 1972).

Seule l'agglomération de Mèze a fait l'objet de sondages (Arnaud, Candie en 1947-48, Rouquette en 1988) qui ont permis de montrer une occupation des V^e-IV^e s. av. J.-C. Un premier point a été récemment présenté par D. Ugolini et D. Rouquette, en 1997, sur les sondages réalisés en 1988 (Rouquette, Ugolini 1997).

Les autres découvertes sont subaquatiques : un col d'amphore étrusque dans l'étang de l'angle près de Balaruc-le-Vieux (Lugand 1986 : 39-40), une anse d'amphore étrusque au large du Barrou à Sète (*Gallia* XXIV-2, 472). A partir de ces premières constatations il faut reconnaître que le dossier sur l'occupation rurale protohistorique est bien mince.

2. Les prospections récentes

2.1 Méthodologie

Les dernières campagnes de prospection réalisées par l'Archéofactory depuis 1986² ont toutefois permis d'étoffer les données concernant cette période, notamment en ce qui concerne la problématique des établissements ruraux.

Depuis 1990, la méthode de prospection par réalisation de tests de ramassage systématique sur une grille d'échantillonnage³ a permis d'entrevoir les artefacts fugaces qui marquent la mise en valeur de l'espace durant la protohistoire.

La localisation des tests de ramassage à réaliser, est

* 200, RN 113 La Clavade 34 140 Bouzigues ; Doctorant à l'Université de Provence, chercheur associé à l'UMR 154 du CNRS (Lattes).

¹ J'ai volontairement limité l'analyse proposée ici à la période VI^e-III^e/II^e s. av. J.-C. ; le VII^e s. av. J.-C. sera traité ultérieurement dans la cadre de ma thèse de III^e cycle. On peut néanmoins signaler l'existence de plusieurs habitats groupés perchés de cette période installés sur les collines de la Moure et à l'ouest du massif de la Gardiole. Ces sites couvrent des superficies comprises entre un et cinq hectares et l'un d'entre eux (Pioch Madame à Poussan), occupe une surface estimée à une quinzaine d'hectares, ce qui est considérable. A l'inverse de la région de Béziers et de la vallée de l'Hérault où sont connues plusieurs nécropoles de cette période (Espérou, Roques 1988 et en dernier lieu Janin 1996) mais très peu d'habitats (voir cependant Espérou *et al.* 1995), le secteur considéré ici est riche en habitat mais n'a livré aucune nécropole hormis la grotte sépulcrale de l'Homme mort à Gigean (Degage 1989, 26).

² Placées sous la responsabilité de M. Lugand et I. Bermond, ces campagnes de prospection-inventaire sont financées par la Carte Archéologique Nationale (cellule CAN du Service Régional de l'Archéologie, Languedoc-Roussillon, P.-Y. Genty).

³ Sur la méthode d'échantillonnage, cf. Haggatt 1973, 219-224 et pour ce secteur, Bermond 1992.

⁴ Plus de mobilier sur les *oppida*, ce qui est normal, que sur les petits sites ruraux, occupés moins longtemps et par des groupes humains — familiaux

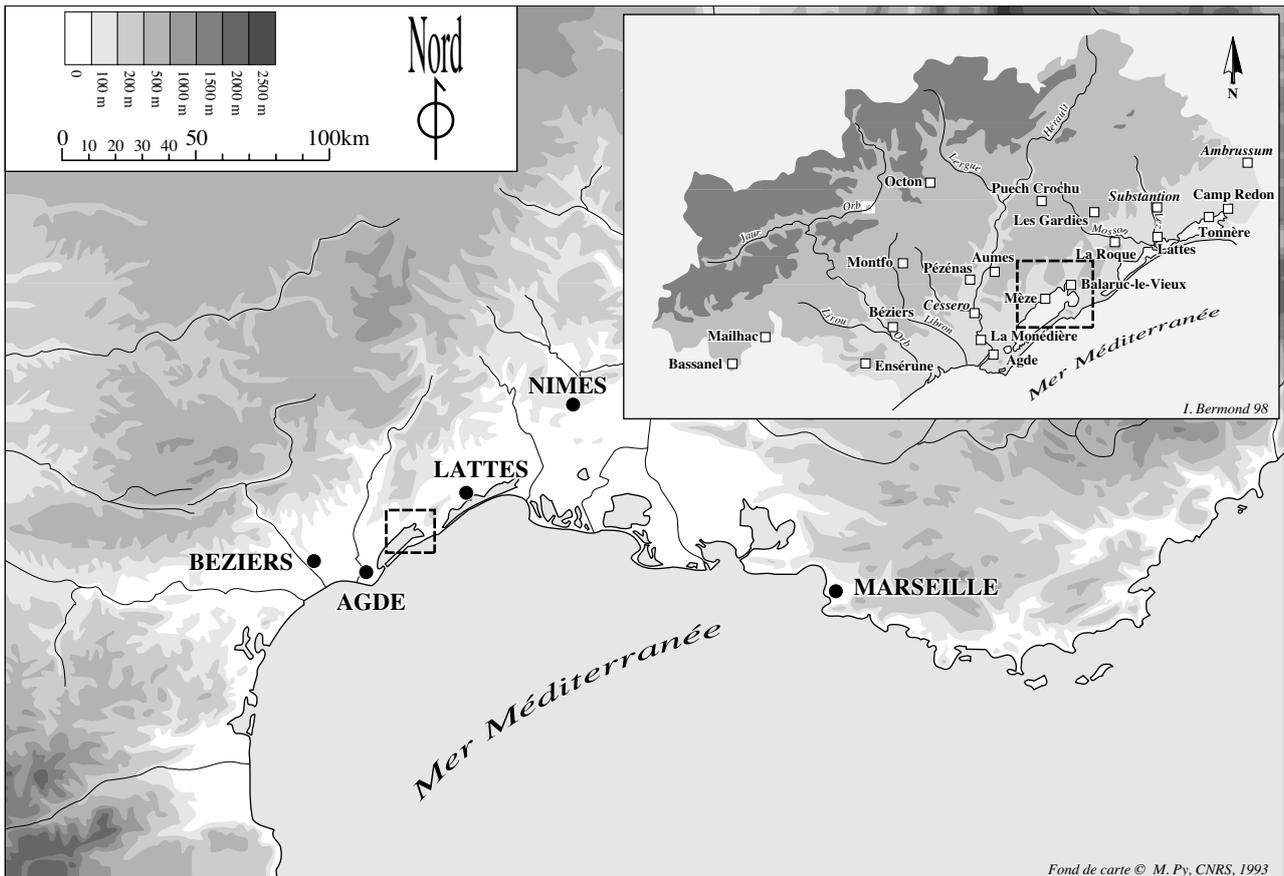


Fig. 1 — Localisation de la zone d'étude : cartouche, département de l'Hérault avec les sites majeurs de l'Age du Fer.

préétablie sur carte topographique par une grille d'échantillonnage. A l'origine la distance entre les tests était de 500m ; le développement ultérieur des prospections nous a amenés, pour une plus grande précision de l'image recherchée, à utiliser une maille de 350 m, voir de 250 m. Les tests de 100 m² sont toujours réalisés sur des terrains à bonne lisibilité pour conserver une homogénéité des données.

Pour la période concernée, seules l'amphore étrusque et l'amphore massaliète constituent de bons fléchiers chronologiques. La céramique non tournée étant trop fragmentée, elle se confond souvent avec le mobilier néolithique. Les autres catégories céramiques comme la grise monochrome, céramique claire ou attique sont très rares, pour ne pas dire inexistantes (en prospection).

L'état de conservation des artefacts est un handicap en grande partie insurmontable : le secteur d'étude n'étant que très rarement pierreux, l'entretien intensif des vignes est réalisé par une mécanisation poussée (broyage des mottes) qui fragmente fortement les vestiges. Nous devons donc nous contenter des données accessibles.

Le premier constat est que ces sites protohistoriques passent souvent inaperçus, car ils sont fréquemment «noyés» par des occupations antérieures ou postérieures.

Le caractère non sélectif du ramassage permet d'identifier, «à tête reposée», les fléchiers après nettoyage du matériel. Ceci nécessite souvent le retour sur le terrain

pour la recherche sélective du site protohistorique et la réalisation de tests de ramassage complémentaires.

Quelques chiffres sur les 441 tests de ramassage de 100 m² réalisés sur la grille d'échantillonnage couvrant un peu moins de 70 km² : 7 ont fourni de l'amphore étrusque (1,58%) et 22 de l'amphore massaliète (5%) (fig. 4 et 5). Sur les 662 tests réalisés à ce jour (grille d'échantillonnage et tests sur sites), 28 tests ont fourni de l'amphore étrusque (4%) et 41 de l'amphore massaliète (6,04%).

Présence ne veut pas dire quantité. Pour l'amphore étrusque (fig. 2), la valeur maximale est de 13 fragments mais le plus souvent elle est comprise entre 1 et 4 fragments pour 100 m².

Pour l'amphore massaliète, les valeurs sont encore plus faibles, de 1 à 3 pour 100 m², ce qui peut s'expliquer par la fragilité de sa pâte mais peut-être aussi, par son mode de dispersion (épandages).

2.2 Quelles interprétations donner à ces résultats ?

L'analyse des résultats n'est pas identique pour les deux fléchiers chronologiques :

L'amphore étrusque se retrouve toujours sur un espace très limité de 50 m² à 1000 m² ; cette dernière valeur pouvant être interprétée comme la zone maximale de disper-

L'occupation protohistorique du Nord-Est du Bassin de Thau

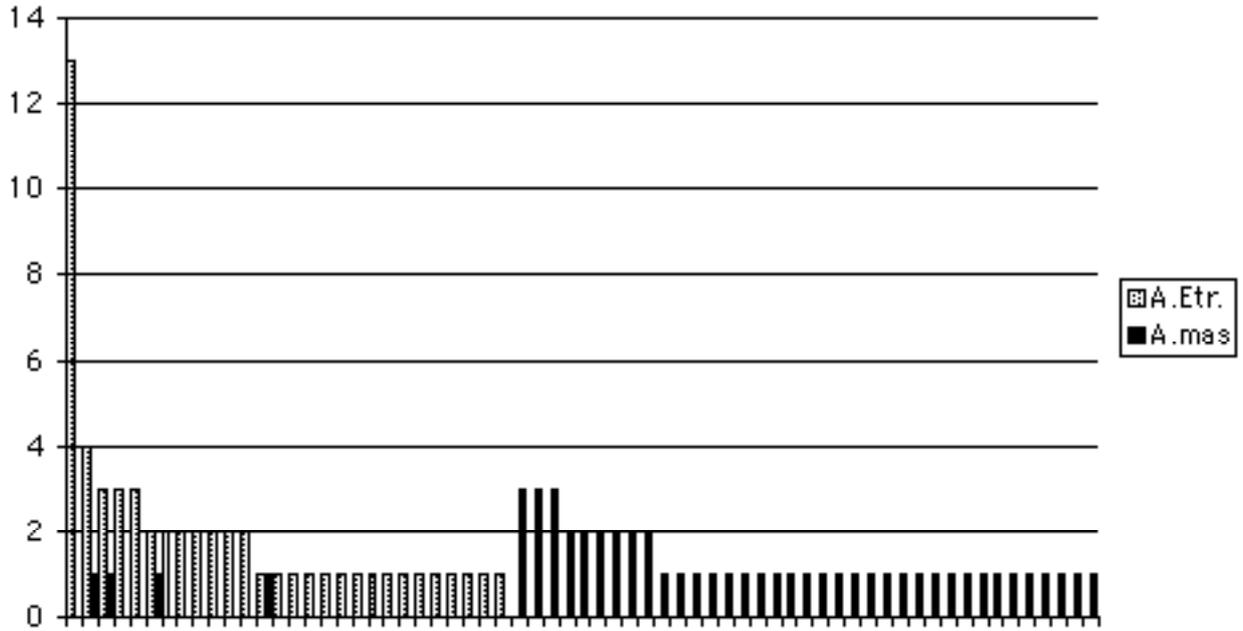


Fig. 2 — Résultat des tests de ramassage avec amphore étrusque et massaliète (nombre de fragments pour 100 m²).

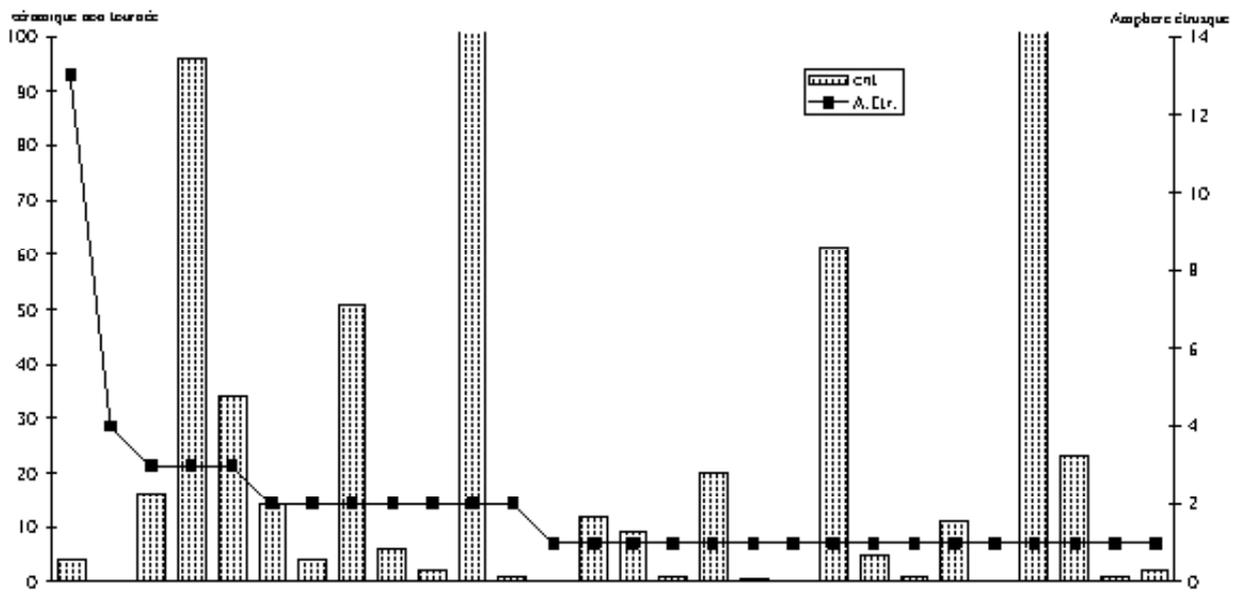


Fig. 3 — Résultat des tests de ramassage avec amphore étrusque et céramique non tournée (nombre de fragments pour 100 m²).

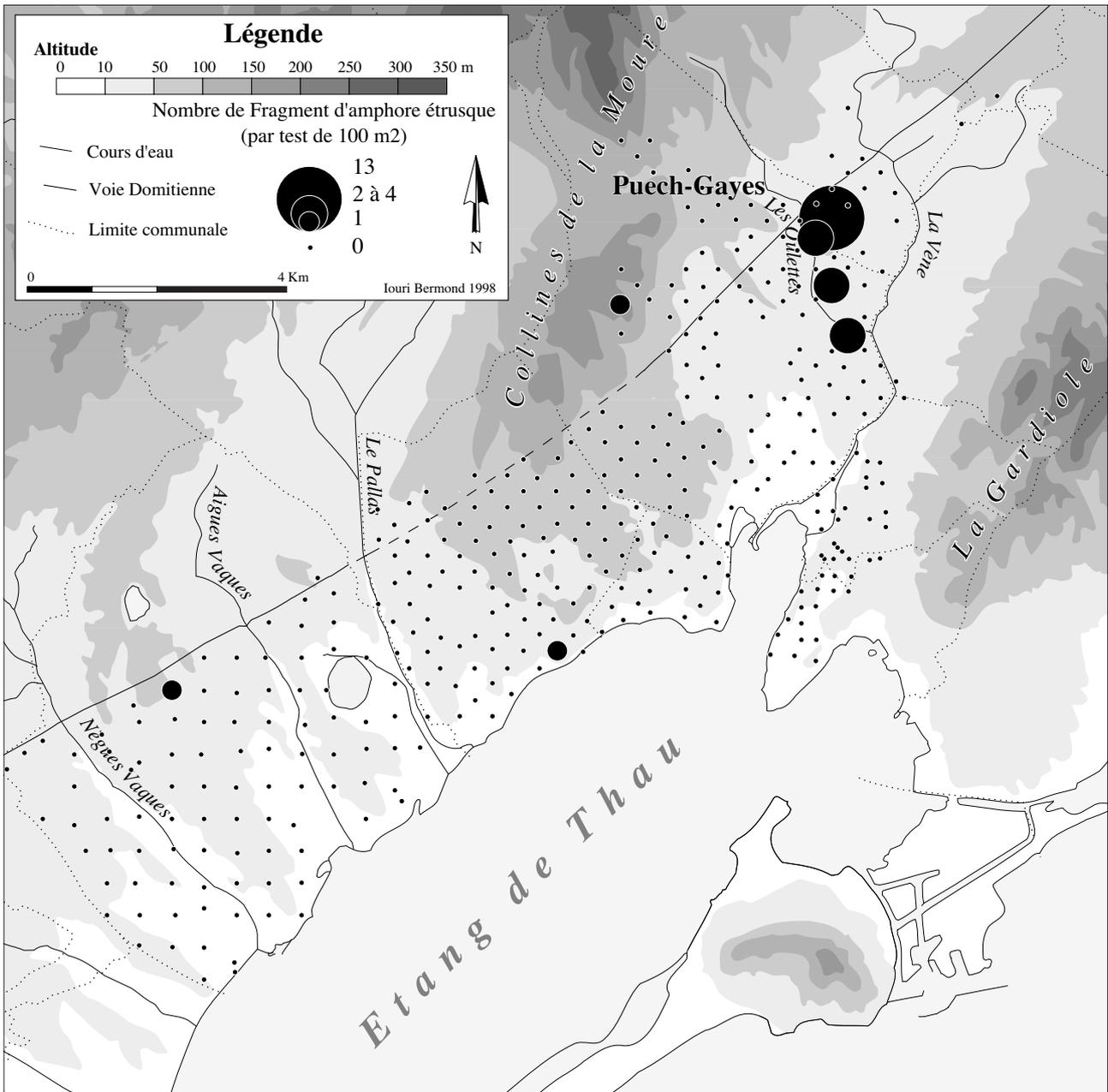


Fig. 4 — Carte de distribution de l'amphore étrusque au nord du Bassin de Thau : résultats des tests de ramassage réalisés sur la grille d'échantillonnage.

sion des artefacts. Elle est presque systématiquement en association avec de la céramique non tournée (fig. 3) et exceptionnellement avec d'autres catégories céramiques : grise monochrome, céramique attique, céramique à pâte claire ancienne, comme sur l'habitat groupé de Puech Gayès (fig. 4). Cette observation est importante car elle montre que l'aspect quantitatif⁴ influence fortement sur l'image de surface livrée par les prospections et sur son interprétation qualitative.

Une vingtaine de sites sont aujourd'hui connus sur le

secteur compris entre le ruisseau du Soupié et le ruisseau de la Vène dans le bassin de Montbazin et l'on se trouve donc devant l'ébauche (liée aux données de terrain) d'un maillage d'habitats ruraux occupant l'espace littoral qui borde l'étang de Thau. Seul le site de Puech Gayès fait figure d'exception, puisqu'il s'agit d'un habitat groupé perché couvrant une superficie de plus de 4 hectares. Si l'on peut proposer, à titre d'hypothèse et en raison de la proximité topographique, des relations hiérarchiques avec les sites ruraux voisins du bassin de Montbazin, les gise-

— sans doute très réduits...

⁵ Les dessins et la reconnaissance des bords d'amphore étrusque du site de Puech Gayès ont été réalisés par Florence Hérubel, étudiante en Maîtrise

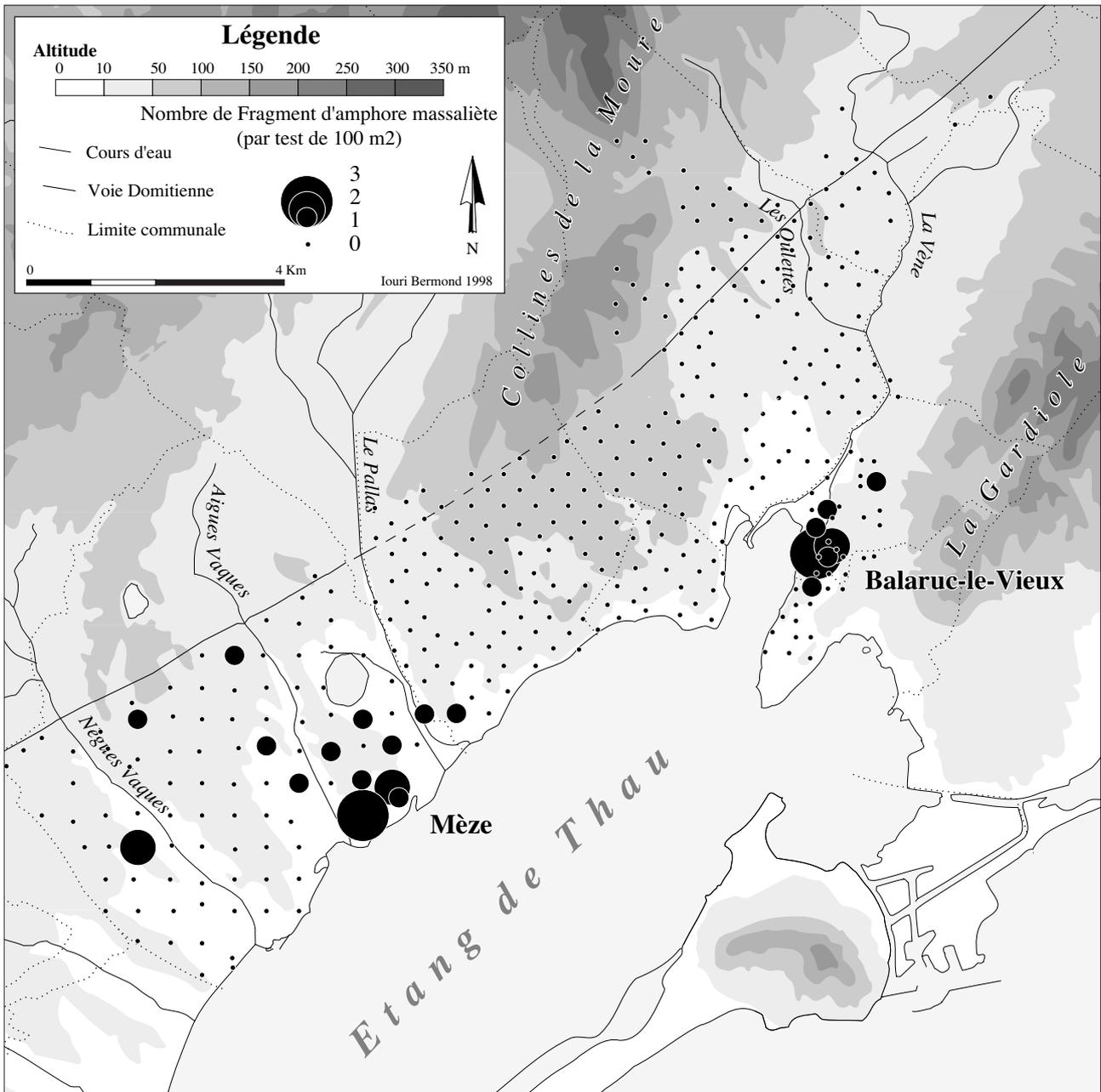


Fig. 5 — Carte de distribution de l'amphore massaliète au nord du Bassin de Thau : résultats des tests de ramassage réalisés sur la grille d'échantillonnage.

ments situés sur les communes de Mèze ou Loupian semblent, en revanche, trop éloignés. Cette situation rend-elle compte de la présence d'une agglomération protohistorique du VI^e s. dans un proche périmètre ou signale-t-elle au contraire l'extension, très large, d'une exploitation du sol déconcentrée ?

L'amphore massaliète correspond à une réalité plus complexe que l'amphore étrusque. Aucune corrélation spatiale ne peut être proposée entre ces deux flécheurs (fig. 2), de plus, l'analyse de sa répartition (Bermond 1997, 66) montre une dispersion qui rend compte d'un amendement des sols lié à la mise en valeur de l'espace vivrier autour de l'habitat aggloméré qui se constitue

durant le V^e s. à Mèze et Balaruc-le-Vieux (fig. 5 et 7).

D'après cette première observation on perçoit déjà une organisation de l'espace agricole polarisée autour de l'habitat groupé.

Mais que reste-t-il alors de l'habitat rural ? Rien ou du moins pas grand chose : seul subsiste un site, bien daté, en bordure de l'étang de Thau, non loin de Mèze.

Mais la présence ponctuelle de quelques fragments d'amphore massaliète en dehors de l'espace vivrier permet d'envisager l'existence d'établissements ruraux. Il ne semble pas fortuit que ces quelques fragments se retrouvent sur des secteurs où une occupation «républicaine» et souvent gallo-romaine va se développer (fig. 6). Doit-on

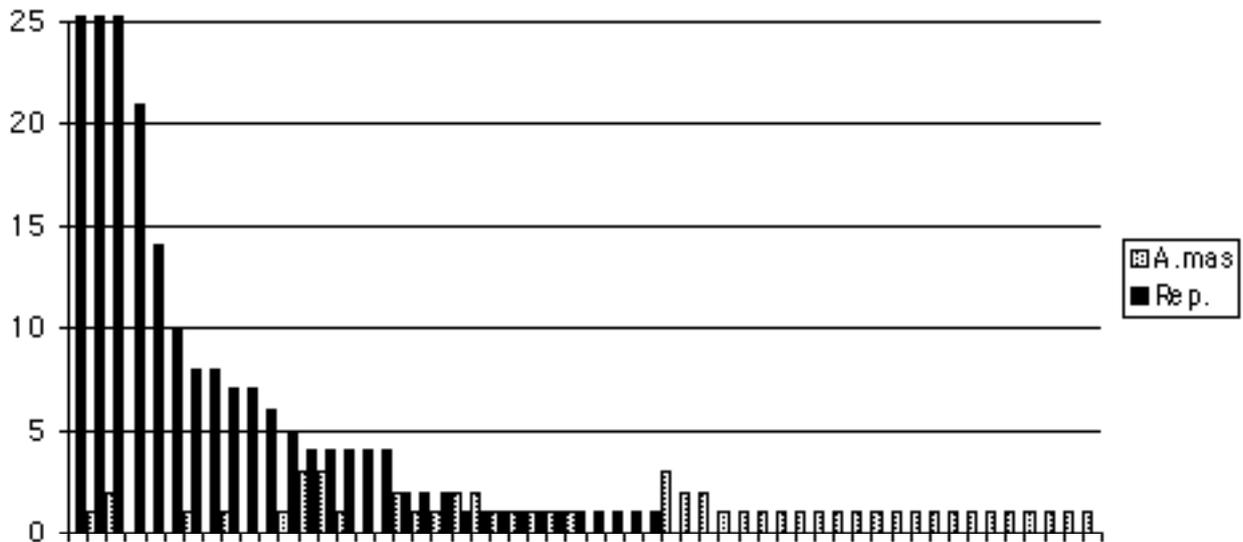


Fig. 6 — Résultat des tests de ramassage avec amphore massaliète et amphore italique associée à la céramique campanienne (nombre de fragments pour 100 m²).

relever la chronologie de certains de ces habitats pour les considérer comme antérieurs à la conquête romaine de la fin du II^e s. av. J.-C., et dans quelle mesure puisque les collectes se limitent à quelques fragments ?

La présence ou l'absence d'amphore massaliète constitue peut-être un début de réponse pour sérier les sites du III-II^e s. av. J.-C. en l'absence d'élément chronologique déterminant (bord d'amphore massaliète de type 8 et 9, céramique fine).

3. Evolution de l'occupation du VI^e s. au II^e s. av. J.-C. (fig. 7)

3.1 Le VI^e s. avec les premières importations

Le seul site d'habitat groupé qui s'individualise pour le VI^e s. est celui du Puech Gayes (fig. 7) sur les communes de Poussan et Montbazin. Situé sur un relief calcaire culminant à 74 m, ses versants sont aménagés par des murs de terrasses. La partie sommitale est relativement plane. L'essentiel de l'occupation se localise dans la partie nord du plateau sur près de 4 hectares, mais la zone sud a aussi livré des artefacts du VI^es. L'occupation des terrasses sur les versants doit être aussi envisagée, même si la présence d'indices peut correspondre à des glissements de terrain liés à l'érosion. Cet *oppidum* domine le bassin

de Montbazin et surplombe le tracé de la future voie domitienne qui doit effectuer un coude pour l'éviter.

L'éventail des céramiques récoltées est l'un des plus importants du secteur étudié (fig. 8):

- 108 fragments d'amphore étrusque⁵ dont 7 bords et 3 anses, 69 frag. d'amphore massaliète précoce, 9 frag. d'amphore autre (au moins un frag. de magno-grecque), 1 anse de *bucchero nero*, 2 frag. d'attique dont un pied, 17 frag. de pâte claire dont 3 bords (probablement ibérique ou ibéro languedocienne), 11 frag. de grise monochrome dont 1 fond et 1 anse ainsi que 96 frag. de céramique non tournée dont 5 bords et 1 fond.

Au vu du faciès céramique homogène, l'occupation du site se limite au VI^e s. Les bords d'amphore étrusque sont dominés par les formes 3A/3B et 3C. Seul un bord de type 4 (fig. 8 : 6) permet de descendre la datation vers la fin du VI^e s/début V^e s. La présence d'amphore précoce de Marseille — à pâte peu typique avec dégraissant sableux associé à peu de mica plus ou moins fin et des nodules rouges — conforte la datation des formes étrusques. En conséquence, on proposera de dater l'occupation de l'*oppidum* du VI^e s. et du début du V^e s. av. J.-C. (fin du premier Age du Fer).

Mis à part cet habitat groupé perché, que l'on peut considérer comme le site majeur du secteur, les autres occupations reconnues appartiennent, semble-t-il, à un semis de petits sites ruraux.

⁵ d'archéologie à l'Université Montpellier III.

⁶ Hormis le mobilier céramique observé en surface, on peut également noter la présence de fragments de meules en basalte ainsi que celle, plus rare

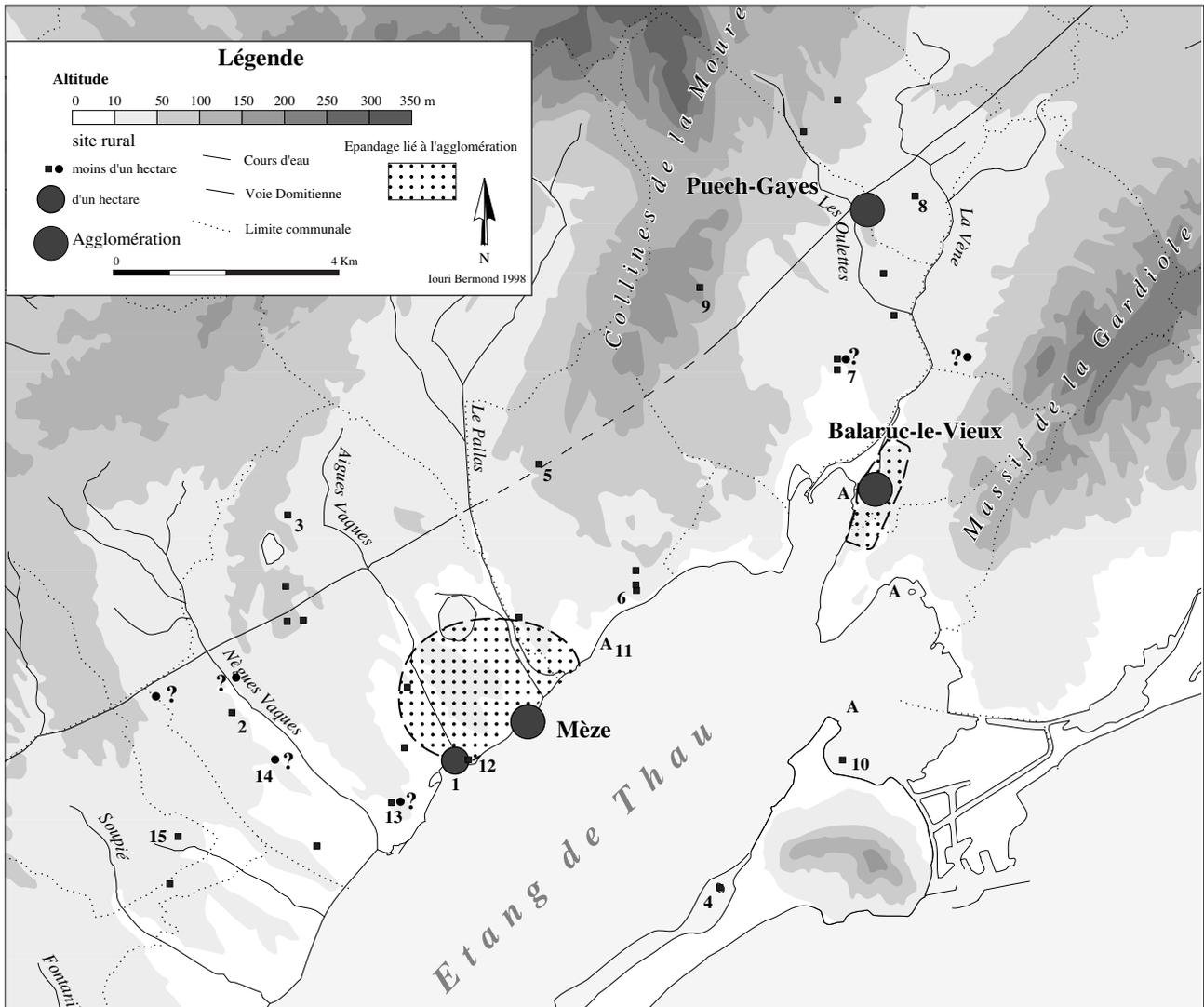


Fig. 7 — Agglomérations et habitats occupés durant la protohistoire : 1, La Conque (Mèze). 2, Pierre Plantée (Mèze). 3, Mont-Mèze (Mèze). 4, Villeroy (Sète). 5, Campets II (Loupian). 6, Mègès II (Loupian). 7, Condamines (Poussan). 8, Salamanes (Montbazin). 9, Pioch-Madame (Poussan). 10, La Fangade (Sète). 11, Le Bourbou (Loupian). 12, La Pointe du Moulin (Mèze). 13, La Campagne (Mèze). 14, Saint-Martin (Mèze). 15 Saint-Jean des Sources (Pinet).

La presque totalité de ces points de peuplement qui ont livré des formes d'amphore sont à rattacher au VI^e s. Les rares bords d'amphore récoltés sur ces sites appartiennent en effet à des amphores étrusques de type 3A/3B avec des pâtes «sandwich» à dégraissant volcanique exclusivement associées à de la céramique non tournée : fond plat, bord déversé (fig. 9). Ils doivent correspondre à de petites installations de dimension réduite (faible surface de diffusion des artefacts en prospection)⁶. Seul le site Campet II sur Loupian, a fourni un bord d'amphore étrusque de type 4C, qui signale une occupation plus récente que les précédentes ; de l'extrême fin du VI^e s. ou du tout début du Ve s. (fig. 7 : 5).

L'implantation topographique de ces installations est variée. Le site de Villeroy⁷ (fig. 7 : 4), situé sur la commune de Sète, occupe un affleurement calcaire⁸ sur le cordon littoral, côté étang de Thau. Cette situation est originale puisque Villeroy est le seul site reconnu sur le secteur du cordon littoral et se trouve à proximité d'un ancien grau, au niveau du Pont-Levis permettant la communication entre l'étang et la mer.

Les autres sites repérés se trouvent dans des secteurs variés, au contact des garrigues ou en zone collinaire. Seul le site du Pioch de Madame sur Poussan signale une réoccupation réduite sur un important *oppidum* de hauteur daté

d'éléments lithiques exogènes (galets alluviaux à la Conque par exemple). Ces éléments pourraient, sous réserve de compléments d'information, constituer de précieux indices discriminants en faveur de l'existence effective de ces petits établissements ruraux.

⁷ Ce site a été découvert par Hervé Pomarède et Michel Compan en 1997.

⁸ Cet affleurement est absent de la carte géologique et a été exploité comme carrière à la période historique.

⁹ La quantité relativement importante de céramique non tournée correspond à plusieurs phases chronologiques, dont la période républicaine (de la

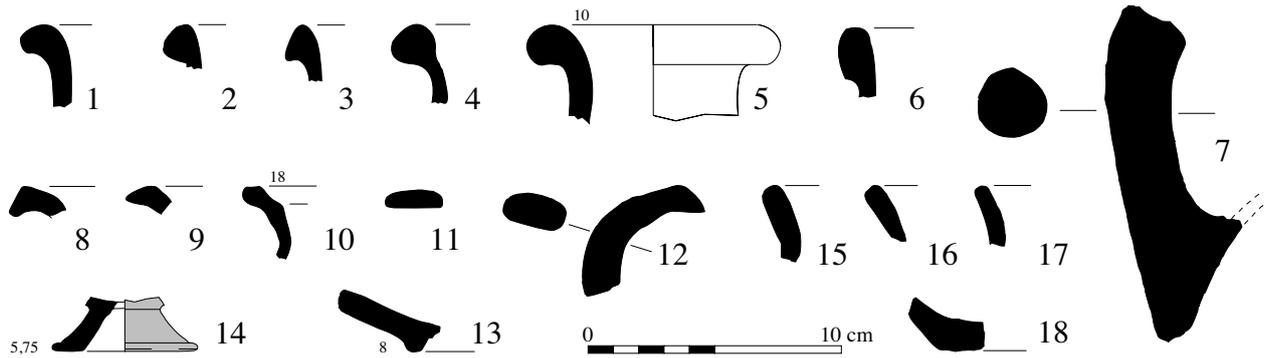


Fig. 8 — Céramique de Puech-Gayès (Montbazin/Poussan) : 1-7, amphore étrusque. 8-10, ibéro-languedocienne. 11, *bucchero nero*. 12-13, grise monochrome. 14, céramique attique. 15-18, céramique non tournée. Éch. 1/3.

du début du Ier Age du Fer (VII^e s. av. J.-C.; Fig. 7 : 9).

3.2 L'occupation des V-IV^e s. av. J.-C.

Sur les sites de Mèze et de Balaruc-le-Vieux, les deux autres sites agglomérés du secteur, rien ne permet de documenter une occupation du VI^e s., même si la découverte d'une amphore étrusque (bord de type 3) dans l'étang de l'Angle, à proximité immédiate de Balaruc, permet d'évoquer l'existence d'un débarcadère (fig. 10 : 1).

L'absence de fouille d'importance sur Balaruc-le-Vieux ne permet pas de conclure définitivement, même si aucun fragment d'amphore étrusque n'a été trouvé sur l'emprise de l'agglomération.

Il faut tout de même signaler la présence, au sud de la ville antique, d'un petit site surplombant l'étang et daté de la transition Bronze final/Ier Age du Fer, mais qui ne peut être directement mis en relation avec l'habitat aggloméré ultérieur.

Pour la période suivante, la fouille, par Marc Lugand (en 1984), d'un silo daté du II^e s. av. J.-C., avait montré la présence de fragments d'amphore massaliète considérés comme résiduels ainsi que d'une lèvre de mortier massaliète qui pouvait être, elle, associée au silo (Lugand 1986 : 22-31).

En 1995, la fouille d'un aménagement de source gallo-romain, situé sous le Pont de Poussan, a permis de récolter du matériel résiduel lié à l'habitat protohistorique de Balaruc-le-Vieux. Situé en contrebas du relief sur lequel se développe l'occupation, l'érosion des pentes a fait descendre du sédiment avec du matériel ancien. L'amphore massaliète est représentée ici par 19 fragments dont deux bords de type 2 et un bord de type 4, associés à un fond de mortier massaliète et à une centaine de fragments de céra-

mique non tournée⁹ (fig. 10 : 2 à 9). Ce petit lot de matériel résiduel confirme donc la présence d'une occupation de Balaruc dès le début du V^e s. av. J.-C.

Pour Mèze, la question du VI^e s. reste également posée : sa situation littorale, comme Balaruc, est favorable à une implantation humaine. La première occupation reconnue date d'ailleurs du Bronze final IIIb (céramique mailhacienne). Après un hiatus supposé au VI^e s. (Rouquette, Ugolini 1997), l'occupation redémarrerait dans le courant de la première moitié du V^e s. jusqu'à la fin du IV^e s. : abondance de céramique non tournée, amphore massaliète, peu d'amphore étrusque, mortier massaliète, céramique attique, communes diverses à pâtes claires, grise monochrome, *dolium* ... Le mobilier importé est quantitativement réduit. Cette première publication d'une série céramique de Mèze affine la datation proposée antérieurement (Giry 1951, Arnaud 1966).

Sur la commune de Mèze, la découverte, en 1993, d'un nouveau site littoral a permis d'étoffer le corpus pour cette période. Le site de La Conque, situé à 1,3 km au sud-ouest de Mèze se trouve aujourd'hui immergé. Les artefacts couvrent au moins un hectare sur une zone peu profonde, moins de 1,2 m. C'est le seul site reconnu qui a fourni du matériel pour cette période. Il doit être mis en relation avec la découverte, par D. Rouquette, d'une possible tombe ou d'un petit habitat au Tènement du Moulin (Rouquette 1980 : 39), situé à quelques dizaines de mètres sur un petit relief qui domine l'étang (fig. 7 : 12). Sa situation littorale explique en grande partie l'abondance de matériel céramique et son bon état de conservation. La difficulté est que celui-ci a été occupé dès le Bronze final jusqu'à la fin de l'Antiquité. Le choix a été de présenter tout le matériel céramique susceptible d'appartenir à la période concernée et à l'occupation antérieure pour la céramique non tournée.

conquête de -118 au début du Haut-Empire).

¹⁰ Les bords sont souvent émoussés par le frottement incessant sur le sable et l'identification est parfois difficile. Sur ces deux bords subsiste un petit

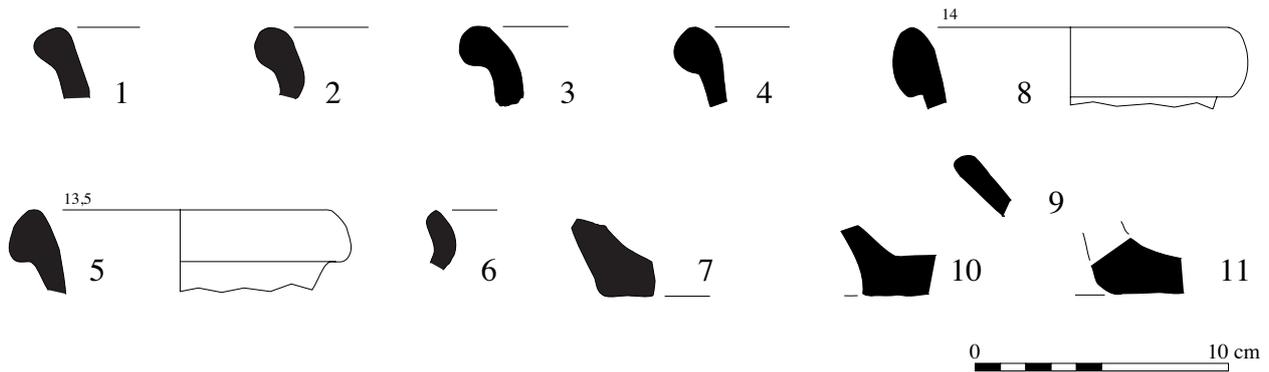


Fig. 9 — Céramique des sites ruraux : 1-5 et 8, amphore étrusque. 6-7 et 9-11, céramique non tournée ; 1, Pierre Plantée (Mèze). 2, Salamanes (Montbazin). 3, Villeroy (Sète). 4, Mégès II (Loupian). 5-7, Condamines (Poussan). 8-11, Campets II (Loupian). Éch. 1/3.

Cette dernière, abondante sur ce site, correspond à plusieurs phases chronologiques, parfois difficilement individualisables. Les anses à ruban vertical, dont une à appendice (fig. 11 : 21 à 23), sont sans conteste datables du Bronze final II, et sont à associer à des vases carénés (fig. 11 : 11). D'autres catégories peuvent appartenir à plusieurs phases d'occupations, du Bronze final II à l'Age du Fer : les coupes tronconiques sont très bien représentées (fig. 11 : 1 à 6). Les urnes à bord déversé presque vertical, associé à des décors digités, peuvent appartenir au Bronze final III (fig. 11 : 15 à 20) tandis que les décors à impressions (fig. 11 : 14 et 29) sont plutôt à associer à l'Age du Fer. Enfin, il faut signaler l'absence de motifs géométriques ou zoomorphes du Bronze final IIIb sur le site de la Conque, alors qu'ils sont présents à Mèze (Rouquette 1997 : 138).

La présence de *bucchero nero* représenté par deux lèvres de canthare, dont l'un à décor d'impressions sous le bord, pose aussi le problème d'une possible occupation du VI^e s. (fig. 12 : 1, 2).

Pour l'occupation postérieure, l'amphore massaliète est largement majoritaire, 55 fragments : 1 bord de type 1 ? (fig. 13 : 15) ; 2 bords de type 2 (fig. 13 : 8 et 11), 5 bords de type 3 (fig. 12 : 6, 7, 10, 12, 14), 2 bords de type 4 ? (fig. 13 : 9 et 13)¹⁰ ; l'absence des autres types de bords plus récents, permet de proposer une occupation de la fin du VI au milieu du V^e s. Les fonds sont tous de type en bobine creuse, ce qui correspond bien aux bords reconnus appartenant à des amphores à col cylindrique et à panse en toupie (fig. 13 : 16 à 20).

En complément, l'amphore étrusque est représentée par 9 fragments dont deux bords de type 4, contemporains des bords massaliètes (fig. 13 : 4 et 5). Les mortiers massaliètes sont représentés par 3 bords et 2 fonds (fig. 13 : 21 à 23).

La céramique à pâte claire est aussi présente sur le site, seuls les bords identifiables du point de vue typologique, sont exploitables. Ils correspondent à deux jarres ibériques ou ibéro-languedociennes (fig. 12 : 3, 4). Les autres bords sont plus incertains.

Avec les réserves d'usage, vu le peu de fouille réalisée sur Mèze et la faible documentation disponible, le site de La Conque semble être plus ancien que l'occupation reconnue à Mèze. Sur ce dernier site, aucun bord d'amphore massaliète de type 1 et 2 n'est présent, alors qu'à l'inverse les bords de type 5, 6 et 7, plus récents, sont absents du site de la Conque. Sa situation littorale, en bordure d'une anse naturelle favorable à une zone de débarcadère explique en grande partie sa longue occupation. Mais cette situation, à faible altitude, a pu constituer un handicap, et provoquer l'abandon du site en faveur de Mèze, situé sur un promontoire naturel, à l'abri de l'évolution du niveau marin. Cette proposition semble contredite par l'occupation gallo-romaine postérieure. Dans ce cas, le relief mézois n'aurait été choisi que pour sa plus grande facilité défensive.

4. Les sites ruraux du deuxième Age du Fer

Comme nous le rappelions précédemment, l'apport des prospections par grille de tests de ramassage a permis de mettre en évidence une diffusion de fragments d'amphore massaliète autour des habitats groupés du secteur. Ceci a été interprété comme le marqueur de leur espace vivrier. On peut l'estimer à 350 hectares pour Mèze et à 100 hectare pour Balaruc (Bermond 1997). Cette diffusion s'est mise en place sur une longue phase, du V^e au III^e/II^e s. av. J.-C. D'après ce premier niveau d'analyse, on perçoit une organisation de l'espace agricole polarisé autour de l'ha-

¹⁰ méplat, légèrement concave pouvant permettre l'identification du type 4.

bitat groupé.

Hormis ces sites considérés comme des habitats groupés et en position littorale, il faut reconnaître que le corpus reste quasiment vierge pour les petits habitats ruraux du deuxième Age du Fer. Cette constatation correspond-elle à la réalité ? Des comparaisons avec les données présentées dans cette table-ronde et provenant d'enquêtes micro-régionales de Gaule méridionale montrent un net fléchissement du nombre des sites dispersés connus à partir de la première moitié du V^e s., après une phase d'un siècle et demi marqué par l'éclosion très nette de ce type d'installation. Cependant, des découvertes d'amphore massaliète sur des sites ruraux sont ponctuellement at-

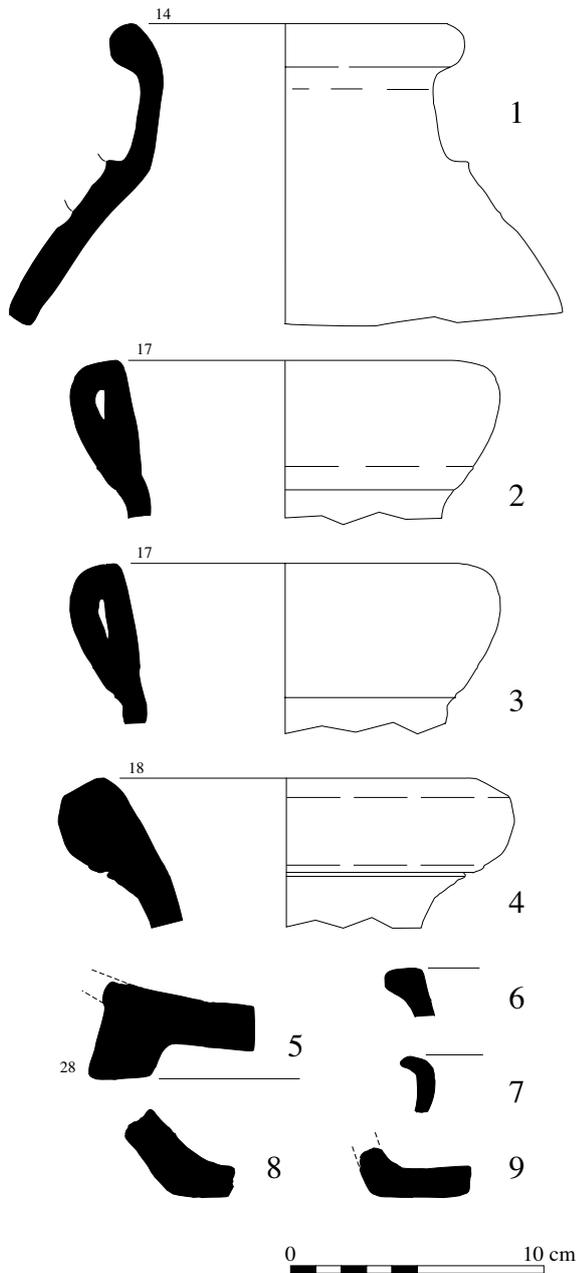


Fig. 10 — Céramique de Balaruc-Le-Vieux : 1, amphore étrusque (Étang de l'Angle) ; Fouille du Pont de Poussan : 2-4, amphore massaliète. 5, mortier massaliète. 6-9, céramique non tournée. Éch. 1/3.

tées, comme nous le rappelions en introduction, souvent après travaux agricoles. Ces découvertes restent encore peu abondantes : sur les 41 tests ayant fourni de l'amphore massaliète, 18 sont associés à du matériel considéré comme «républicain». Néanmoins les difficultés liées à l'identification des amphores gréco-italiques, antérieures au milieu du II^e s. et le fait qu'elles soient souvent considérées comme des Dr. 1a italiques, laissent ouverte l'hypothèse de l'origine préromaine d'un certain nombre d'établissements ruraux antiques (Mauné à par.).

L'interprétation de ces données reste difficile. Dans un premier temps, on peut y voir le signe d'une superposition de sites ruraux sans continuité chronologique. Mais dans ce cas, la forte relation spatiale entre ces différentes catégories céramiques ne s'explique pas ! La seconde hypothèse, à laquelle j'adhère, est que la présence de ces quelques fragments d'amphore massaliète associés à de l'amphore gréco-italique et/ou italique et à de la céramique campanienne A, correspond aux dernières productions marseillaises du II^e s. voire du III^e s. av. J.-C. (voir à ce sujet Py 1990, particulièrement p. 78-80). Dans ce cas, malgré l'absence de bord identifiable, nous serions en présence de sites ruraux dont la création serait antérieure à la conquête romaine de -118.

Là aussi, nous nous heurtons à l'état de conservation des artefacts, qui souvent ne sont pas reconnaissables. Les sites signalés en petit cercle noir accompagné d'un point d'interrogation sur la figure 7, appartient à cette catégorie. Aucun des gisements terrestres n'a fourni de bord d'amphore massaliète, alors que des fragments sont bien présents, comme sur le site de Saint-Martin à Mèze (fig. 7 : 14), où 36 fragments d'amphore italique sont associés à 11 frag. d'amphore massaliète et à 7 frag. de céramique campanienne.

Des travaux de dragage récents effectués sur le rivage de l'étang, à la hauteur du site du Bourbou à Loupian (débarcadère, atelier de potiers gallo-romains) (fig. 7 : 11), ont permis de remonter un bord d'amphore massaliète de type 8, datable du III^e s., ainsi qu'un bord d'amphore gréco-italique (fig. 14 : 1-2). Ces éléments nous sont parvenus car ils ont séjourné dans l'eau, alors que sur un site terrestre leur conservation aurait été des plus aléatoires. Le site de La Campagne (fig. 7 : 13) ne nous fournit que 3 bords de gréco-italique (fig. 14 : 3-5) et quelques éclats d'amphore massaliète, noyés par l'occupation gallo-romaine postérieure.

5. Perspectives

Cette première analyse de l'occupation du sol protohistorique, au nord-est du bassin de Thau, montre que les recherches doivent être poursuivies. Certes, les dernières campagnes de prospection ont relancé l'intérêt d'une prise en compte globale de l'ensemble des informations archéologiques en étoffant le corpus des sites, mais ces nouvelles données posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses, tant sur les formes et l'évolution de cet habitat

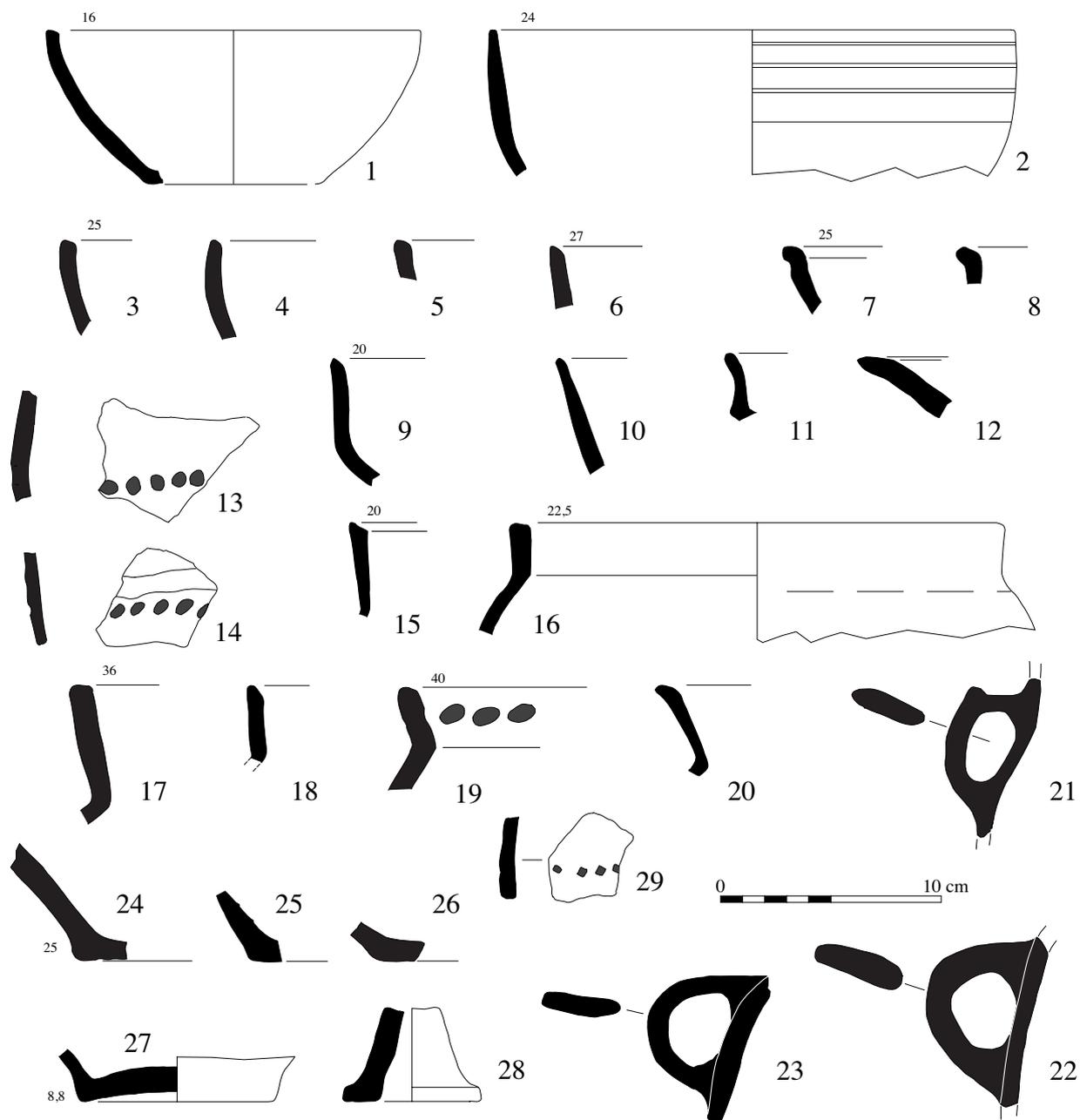


Fig. 11 — La Conque (Mèze) : céramique non tournée. Éch. 1/3.

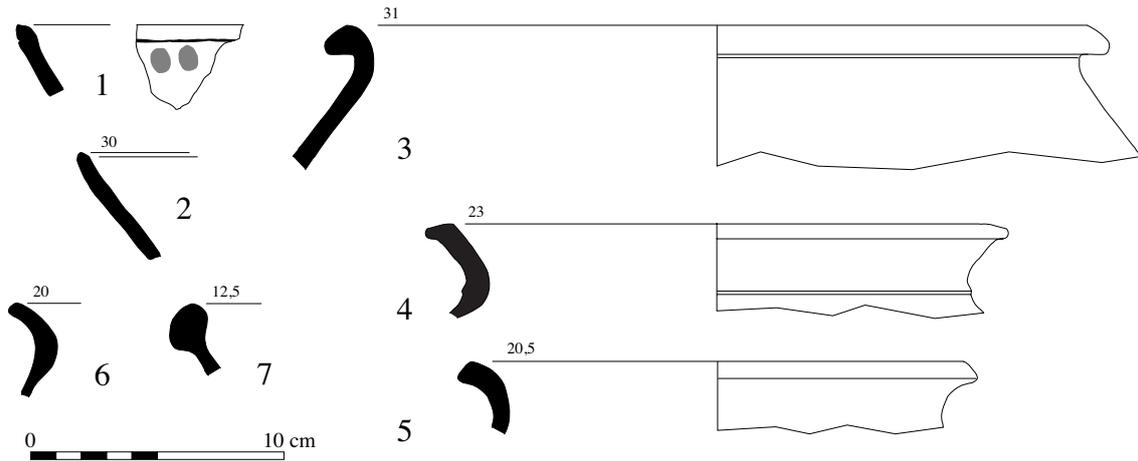


Fig. 12 — La Conque (Mèze) : 1-2, *bucchero nero*. 3-5, ibéro-langudocienne. 6-7, claire indet. Éch. 1/3.

rural si fugace que sur ses relations avec les *oppida*. On aimerait également mieux saisir la dynamique du peuplement en élargissant le cadre territorial et en confrontant ces données avec celles provenant du secteur d'Agde où beaucoup de choses restent à faire sur la *chora* de la colonie grecque. Les récentes campagnes de prospection-inventaires effectuées sur cette zone située entre le fleuve Hérault et le bassin de Thau ainsi que les fouilles réalisées à Embonne (Pomarèdes, Bermond 1992, 51-62) offrent déjà un certain nombre d'éléments de réflexion. Il faudrait par exemple confronter la carte de répartition des rares sites ruraux des IV^e et III^e s. av. J.-C. avec les traces fossiles de la cadastration grecque d'époque hellénistique (?)

mises en évidence par M. Guy dans les années 1960 (Guy 1964, 123). De la même manière, on pourrait mesurer, sur les 350 hectares des environs de Mèze sur lesquels ont été observées des traces d'épandage, la densité des traces parcellaires fossiles isoclines à ce système orienté à environ N-42° E.

Pour la fin de l'Age du Fer, la révision ou la précision des chronologies des sites dits «républicains» restent un sujet à approfondir, et qui n'est pas sans conséquence sur la vision que nous avons de l'évolution de l'occupation rurale avant et après la conquête romaine, tant en ce qui concerne le monde indigène qu'Agde la grecque.

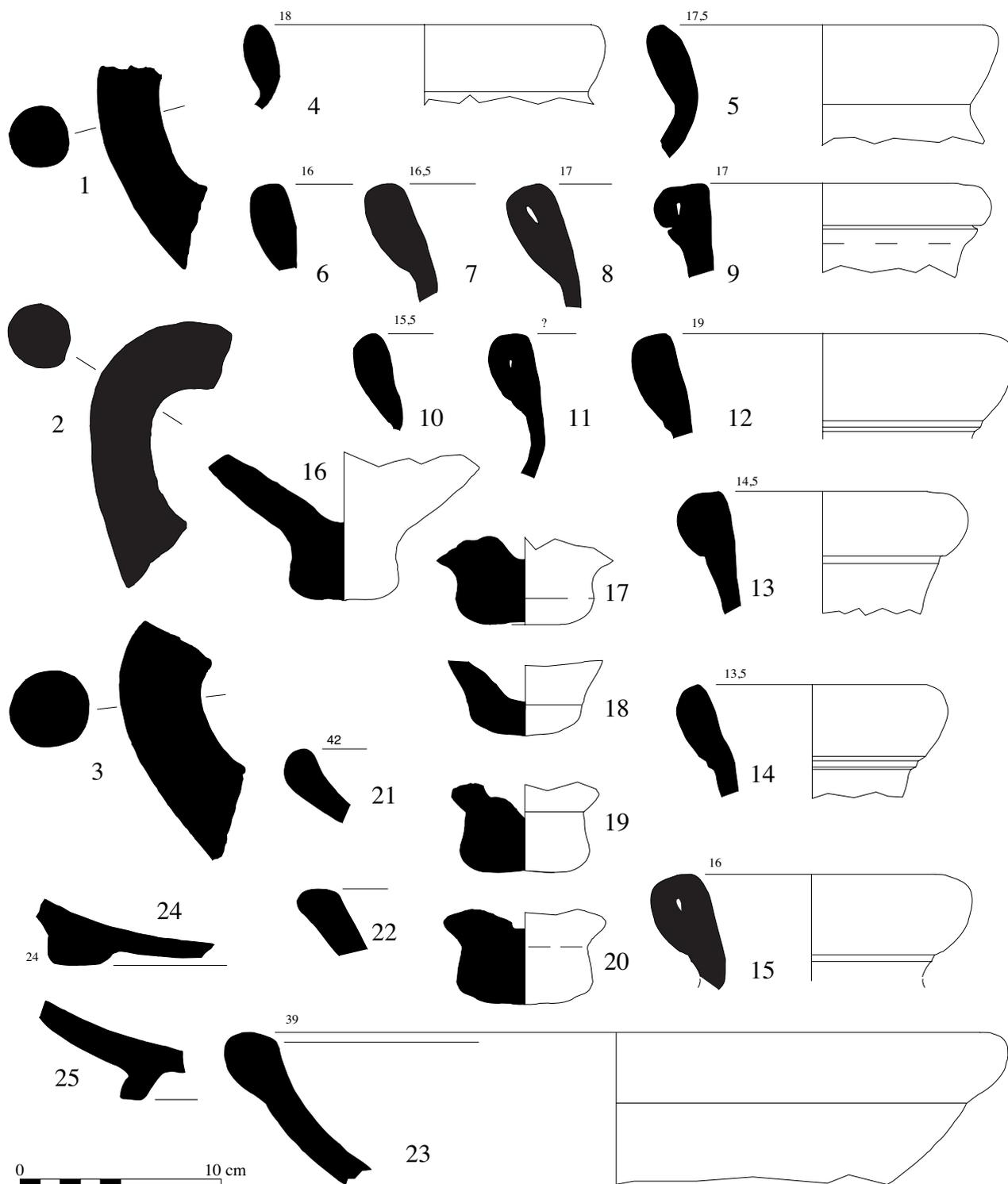


Fig. 13 — La Conque (Mèze) : 1-5, amphore étrusque. 6-20, amphore massaliète. 21-25, mortier massaliète. Éch. 1/3.

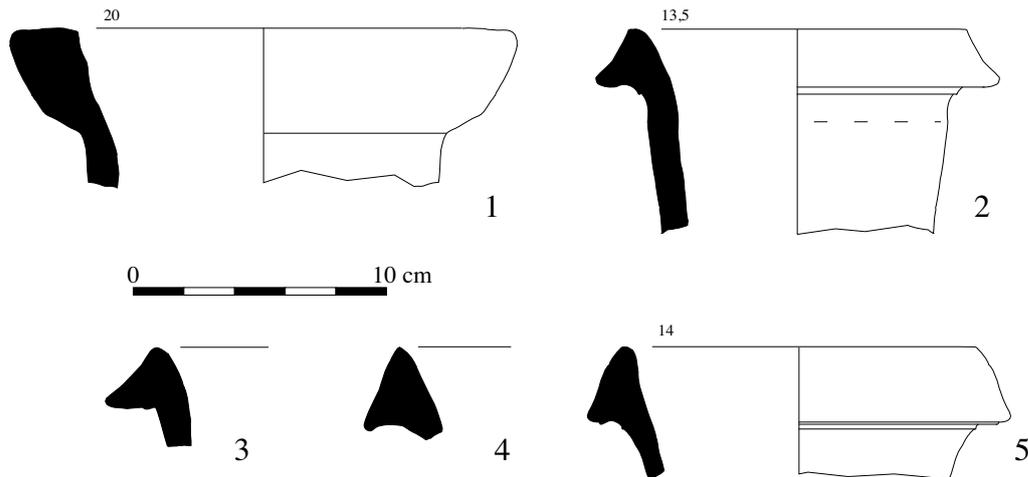


Fig. 14 — Céramique du site Le Bourbou (1-2) et du site La Campagne (3 -5) : 1, amphore massaliète. 2-5, amphore gréco-italique. Éch. 1/3.

Bibliographie

Arnaud 1966 : ARNAUD (R.) — *Ma ville a un passé : Histoire de Mèze*. Montpellier, 1966, 391 p.

Bermond 1992 : BERMOND (I.) — *Analyse spatiale des occupations du sol du passé. Approche méthodologique et exemples à échelles différentielles*, maîtrise de géographie, Université Montpellier III, octobre 1992, 113p. + annexes. Inédit.

Bermond, Pellecier 1997 : BERMOND (I.), PELLECIER (Ch.) — Recherches sur l'occupation du sol dans la région de l'étang de Thau (Hérault) : apport à l'étude des *villae* et des campagnes de Narbonnaise. *Rev. Arch. de Narb.*, 30, 1997, 63-84.

Degage 1989 : DEGAGE (A.) dir. — *Histoire de Frontignan-La Peyrade*, Frontignan-La Peyrade 1989, 245p.

Dicocer : PY (M.) dir. — *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. J.-C.- VII^e s. ap. J.-C.) en Méditerranée Nord-Occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, éd. ARALO, 1993.

Espérou, Roques 1988 : ESPÉROU (J.-L.), ROQUES (P.) — 15 ans de prospections autour de Servian. Préhistoire, Protohistoire, Antiquité et Moyen-Age, *Archéologie en Languedoc*, 1988 (4), 137-144.

Feugère, Mauné 1995 : FEUGÈRE (M.), MAUNÉ (S.) — L'occupation du sol du VII^e au V^e siècle avant notre ère dans la moyenne vallée de l'Hérault, *Doc. Arch. Mérid.*, 18, 1995, 95-103.

Gallia 1966 : Informations archéologiques. *Gallia*, XXIV, 2, 472.

Garcia 1993 : GARCIA (D.) — *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, suppl. 26 à la *Rev. Arch. de Narb.*, Paris 1993.

Giry 1951 : GIRY (J.) — Les stations grecques et ibériques du Languedoc méditerranéen, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 17, quatrième série, 1951, 19 et ss.

Guy 1964 : GUY (M.) — L'apport de la photographie aérienne à l'étude de la colonisation antique de la Province de Narbonnaise, in *Actes du colloque international, Archéologie aérienne, 31 août-3 septembre 1963*, Paris 1964, 117-124.

Haggett 1973 : HAGGETT (P.) — *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 1973.

Janin 1996 : JANIN (Th.) — Pratiques funéraires et sociétés protohistoriques en France méridionale : les nécropoles du Bronze final IIIB mailhacien, approche préliminaire et premiers résultats, *Revista d'Arqueologia de Ponent*, n°6, 1996, 7-34.

Lugand 1986 : LUGAND (M.) — L'occupation antique de la commune de Balaruc-le-Vieux. *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète et sa région*, XIV-XV, 1986, 15-44

Marchand 1982 : MARCHAND (G.) — Essai de classification typologique des amphores étrusques : La Monédières, Bessan (Hérault), *Doc. Arch. Mérid.*, 5, 1982, 145-158.

Mauné à par. : MAUNÉ (S.) — L'habitat rural dispersé des II^e et I^e s. av. J.-C. en Languedoc occidental et Roussillon, à par. dans les *Actes du XXII^e colloque international pour l'Étude de l'Age du Fer (AFEAF)*, Girona, 21-24 mai 1998.

Pomarèdes, Bermond 1992 : POMARÈDES (H.), BERMOND (I.) — Recherches récentes sur l'Antiquité et le haut Moyen-Age du bassin de Thau. Le site d'Embonne à Agde (Hérault), campagnes 1990-1991, *Archéologie en Languedoc* 1992, 51-62.

- Py 1978** : PY (M.) — Quatre siècles d'amphore massaliète. Essai de classification des bords. *Figlina*, 3, 1978, 1-24.
- Py 1985** : PY (M.) — Les amphores étrusques de Gaule méridionale, *In Il commercio etrusco arcaico, QCSAEI*, 9, Rome, 1985, 73-94.
- Py 1990** : PY (M.) — La Diffusion des amphores massaliètes sur le littoral du Languedoc oriental, in *Actes de la table-ronde de Lattes, sous la dir. de M. Bats, Les amphores de Marseille grecque, Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), 11 mars 1989, Études Massaliètes*, 2, 73-86
- Rouquette 1972** : ROUQUETTE (D.) — Recherches et fouilles archéologiques 1972. *Bulletin de la Société d'études Scientifiques de Sète et sa région*, IV, 1972, 59
- Rouquette 1975** : ROUQUETTE (D.) — Prospections et recherches 1973-1974. *Bulletin de la Société d'études Scientifiques de Sète et sa région*, VI-VII, 1974-75, 107-116
- Rouquette 1980** : ROUQUETTE (D.) — Recherches et prospections 1978-1979. *Bulletin de la Société d'études Scientifiques de Sète et sa région*, X-XI, 1980, 37-40.
- Rouquette, Ugolini 1997** : ROUQUETTE (D.), UGOLINI (D.) — Mèze antique (Hérault), Les sondages de 1988 aux Pénitents, in, sous la dir. de D. Ugolini, *Languedoc occidental protohistorique, Fouilles et recherches récentes VI^e - IV^e s. av. J.-C.*, Publication de l'Université de Provence 1997, 131-150.
- Sauvage 1996** : SAUVAGE (L.) — Existe-t-il une ferme indigène dans le Midi de la France ?, in *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens, 23-25 septembre 1993, Revue Arch. de Picardie*, n° spécial 11/1996, 287-293.